

Instance Paritaire Régionale

Nombre de mandataire(s) : 6

Dont titulaire(s) : 3

- Annie BARNIER (MEDEF / CPME)
- Patrick COUTHERUT
- Patrick LUCOTTE

Dont suppléant(s) : 3

- Dominique DALBIES
- Nathalie DELORME
- Poste à pourvoir

Durée du mandat : 3 ans

Dernier renouvellement : Mai 2019

Prochain renouvellement : Décembre 2022

Composition :

L'IPR est composée de 5 membres représentant les employeurs (2 MEDEF, 1 MEDEF/CPME, 1 CPME, 1 U2P) et 5 membres représentant les salariés.

Chaque membre doit avoir un suppléant désigné dans les mêmes conditions que le titulaire sauf pour le titulaire MEDEF/CPME.

Les membres suppléants de l'IPR peuvent assister aux séances des IPR sans droit de vote sauf s'ils représentent un membre titulaire absent.

Tous les ans, au cours de la première réunion de l'exercice, l'IPR désigne parmi ses membres un Président et un Vice-président.

Fréquence des réunions :

11 fois par an

Lieu :

Lyon

MISSIONS

- Veiller à l'application des accords relatifs à l'assurance chômage ;
- Être consulté sur la programmation des interventions au niveau territorial et notamment de donner un avis sur la convention régionale État/Pôle emploi Auvergne Rhône-Alpes ;
- Statuer sur les cas individuels visés par la convention d'assurance chômage (notamment demande de délais de paiement et remises gracieuses pour les entreprises).

L'IPR Auvergne Rhône-Alpes, via les 7 IPT (Instances Paritaires Territoriales) analyse les dossiers des demandeurs d'emploi.

En effet, les IPT ont pour missions de :

- Garantir la bonne application de la convention d'assurance chômage,
- Faciliter la gestion des situations individuelles,
- Participer à la construction du diagnostic régional.

Instances Paritaires Territoriales

Nombre de mandataire(s) : 42

Dont titulaire(s) : 21

Dont suppléant(s) : 21

IPT Auvergne

IPT Ain-Savoie

IPT Drôme-Ardèche

IPT Isère

IPT Loire

IPT Rhône

IPT Haute-Savoie

Liste des mandataires à la page suivante.

Durée du mandat : 3 ans

Dernier renouvellement : Mai 2019

Prochain renouvellement : Décembre 2022

Composition :

Les Instances Paritaires Territoriales (IPT) sont composées de 5 membres représentant les employeurs (2 MEDEF, 1 MEDEF/CPME, 1 CPME, 1 U2P) et 5 membres représentant les salariés.

Chaque membre doit avoir un suppléant désigné dans les mêmes conditions que le titulaire sauf pour le titulaire MEDEF / CPME.

Les membres suppléants de l'IPT peuvent assister aux séances des IPT sans droit de vote sauf s'ils représentent un membre titulaire absent.

Tous les ans, au cours de la première réunion de l'exercice, l'IPT désigne parmi ses membres un Président et un Vice-président.

Fréquence des réunions :

11 fois par an pour chaque IPT

MISSIONS

Les différentes Instances Paritaires Territoriales analysent les dossiers des demandeurs d'emploi de leur territoire.

Les IPT ont pour missions de :

- Garantir la bonne application de la convention d'assurance chômage,
- Faciliter la gestion des situations individuelles,
- Participer à la construction du diagnostic régional.

Instances Paritaires Territoriales

IPT Ain-Savoie

Titulaire(s) :

- Marie FOLINO
- Amandine LEODICE

Suppléant(s) :

- Isabelle FACCHINO
- Nicolas GIGOT

IPT Auvergne

Titulaire(s) :

- Bernard MOREAU (MEDEF / CPME)
- Alain CHOMET
- Patrick COUTHERUT

Suppléant(s) :

- Iris AUDOUARD
- Virginie GACHON
- Jean-Pierre LENHOF

IPT Drôme-Ardèche

Titulaire(s) :

- Nathalie DE ARAUJO
- Jean-Noël WLODARCZAK

Suppléant(s) :

- Hélène DURAND
- Marie-Christine RODRIGUEZ

IPT Haute-Savoie

Titulaire(s) :

- Gérard BAJULAZ (MEDEF / CPME)
- Catherine FRADET
- Sarah VINCENT

Suppléant(s) :

- Delphine AUSSEDAT
- Nathalie BARBOTIN
- Iseline KUSIO

IPT Isère

Titulaire(s) :

- Joëlle FILIU (MEDEF / CPME)
- Jérôme AUBRETON
- Emilie JOURNIAC

Suppléant(s) :

- Atika BELLAHCENE-GUERIN

IPT Loire

Titulaire(s) :

- Annie BARNIER (MEDEF / CPME)
- Pierre CHAUMIER
- Christian FUVEL

Suppléant(s) :

- Jean-Pierre BOUDIER
- Max CHAZOT

IPT Rhône

Titulaire(s) :

- Stephan GALY (MEDEF / CPME)
- Dominique DALBIES
- Vincent RIVOIRE

Suppléant(s) :

- Patrick BOCCARDI
- Isabelle DEJOB
- Poste à pourvoir